Bulletin communal

Décembre 2020
Année 2020
Numéro 24

L'Etouyer

Le mot du Maire

On peut dire que cette Année 2020 aura bouleversé tous les tissus et valeurs de notre société aussi bien en France que dans le Monde entier à cause du virus en apportant peine, tristesse, larmes mais aussi une grande solidarité et la mise en question de nos priorités.

La nouvelle équipe municipale s'efforce de faire de son mieux vu les circonstances en mettant en place un conseil municipal animé par le même esprit : entretenir notre joli village pour le plaisir de tous, apporter des aides, du réconfort et une réelle amitié pour traverser cette période bien difficile.

Nous voulons continuer dans la lancée de notre ancien maire, Gérard. Nous sommes reconnaissants pour son dévouement durant ces nombreuses années. Nous souhaitons, quand cela sera possible, le remercier officiellement.

De nouvelles familles se sont installées dans notre commune. Nous leur souhaitons « Bienvenue ». Sentez vous bien au milieu de nous tous.

Une pensée aux personnes qui nous ont quitté et à leurs familles.

Par ailleurs, il y a eu des naissances toujours source d'une grande joie.

Vu le contexte sanitaire actuel, il n'y aura malheureusement pas de cérémonie de vœux 2021 en janvier. Nous nous retrouverons ultérieurement lors d'autres manifestations au cours de l'année.

Je souhaite à tous de bonnes fêtes entourées de l'affection de votre famille et ainsi qu'une très bonne santé !

Sigrid FAURE

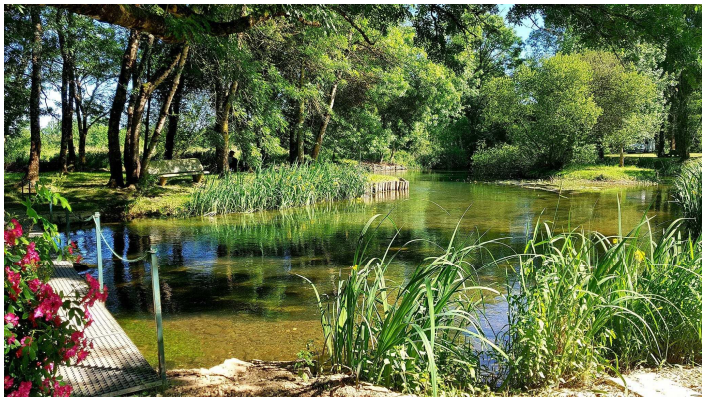

STATISTIQUES COMMUNALES

ETAT CIVIL 2020
Naissance hors commune : 2
Mariage : 1
Décès : 3

Elèves scolarisés rentrée 2020—2021 :
Ecole maternelle : 5 - Ecole primaire : 12
Collège : 5

Liste électorale au 31 décembre 2020 :
Inscrits: 124 dont 62 hommes et 62 femmes

Urbanisme 2020 :
Permis de construire : 2
Certificat d'urbanisme : 6

Taux des impositions 2020
Taxe d'habitation : 11.85% produit de 16365€
Foncier non bâti : 34.61% produit de 4430€
Foncier bâti : 9.75% produit de 88335€
CFE : 17.70% produit de 160043€

Budget communal 2020 :
Le budget total s'équilibre à
- section de fonctionnement : 397 254 €
- section d'investissement : 54 882 €

Cotisations et participations versées aux divers organismes de regroupement en 2020
- Syndicat Départemental Informatique 1453 €
- SDEG 16 (éclairage public) 890 €
- Ecole maternelle Mansle+cantine 8 100 €
- Ecole primaire + cantine 7 828 €
- syndicat fourrière 111 €

RENSEIGNEMENTS UTILES

Pompiers : 18
SAMU urgence médicale 15
Urgence hôpital RUFFEC 05 45 29 50 72
ANTI-POISON BORDEAUX 05 56 96 40 80
Violences Conjugales 0800 16 79 74

Gendarmerie 17
Gendarmerie de Mansle

Dépannage EDF 0810 333 016
Fuite eau / relevé compteur
Syndicat eau Saint-Claud 05 45 71 30 48
Permanence SAUR à la mairie de Mansle

Centre social Mansle 05 45 22 72 11

Conciliateur de justice 05 45 22 40 43
Maison de Justice et du Droit d'Angoulême
05 45 24 68 01

Dépannage orange 1013, www.1013.fr

SAUR : Permanence à la mairie de Mansle tous les mercredis matin de 8h30 à 12h00

Déchetterie de Puyreaux de 9h à 12h et de 14h à 18h les lundis – mardis – jeudis – vendredis – samedi

Ramassage des ordures ménagères
Ramassage sur l'ensemble de la commune les jeudis matins. Pensez à toujours sortir vos sacs et bacs la veille au soir. Les tournées peuvent changer et donc les horaires de passage ne sont jamais garantis. (calendrier inséré dans cet édition, disponible en mairie et téléchargeable sur le site Internet de la commune et de CALITOM)

MAIRIE DE SAINT-GROUX
Tél/fax : 05.45.20.38.65.
E-mail : mairie.saintgroux@wanadoo.fr
Secrétariat ouvert les mardi, jeudi et vendredi matin
www.saint-groux.fr

C2J Ingenierie
Bureau d'Etudes Techniques du Bâtiment
SARL capital de 10.000 €
7 place de la Mairie - 16230 SAINT-GROUX
05.45.92.63.72 - c2jingenierie@wanadoo.fr
RCS Angoulême 483 404 257
Bureau d'études fluides
Cuisines professionnelles - Ingénieur conseil
SIRET 483 404 257 00014 – APE 7112B – FR24483404257
05.45.92.63.72 – c2jingenierie@wanadoo.fr

Le Conseil Municipal de Saint-Groux

Elu le 15 mars 2020 et installé le 26 mai 2020 pour 6 ans.

Les délégations

Communauté de Communes Cœur de Charente : Sigrid FAURE
Référent Ambroisie : Jean-Robert BAUSSANT
Syndicat mixte de la fourrière : Marie-Claire BOIREAU
Agence technique départementale : Didier BAUSSANT
Ecole de Mansle : Anne-Laure PERROTIN, Agnès FAURE
Syndicat d'eau Nord Est Charente : Jean-Robert BAUSSANT, Sébastien POURSAT
Syndicat d'électricité : Sigrid FAURE
Correspondant défense : Pierre DELAGE

.

Achats 2020

Achat d'un ordinateur : 1 100 euros
Achat d'une nouvelle guirlande pour la décoration de Noël place de la mairie : 1200 euros.

Acoustique de la salle du Braconnier

Depuis les élections du nouveau conseil municipal toutes les réunions se déroulent dans la salle du Braconnier au vu de la distanciation exigée par les autorités à cause de la Covid 19.
Nous nous sommes rendus compte rapidement que l'acoustique de ce lieu est très mauvaise.
Un rendez-vous a été fixé avec l'entreprise Traitement et Correction Acoustique basée à Beaumont Village (37). Leur devis de 4 273 euros TTC nous semble correct et nous garantissent un très bon résultat ; 30 plaquettes devraient être installées sur le mur en placo. Nous pensons que les familles de Saint Groux qui utilisent aussi de temps en temps cette salle pour les fêtes familiales seront satisfaites de cet investissement qui sera réalisé en 2021.

La salle peut être louée uniquement aux administrés de Saint-Groux aux tarifs de 30 euros la journée et 50 euros en période hivernale (octobre à mars)

Aire de broyage

Les habitants de notre commune ont certainement remarqué le gigantesque tas de branchages et végétaux de toutes sortes mais également divers objets : fleurs en plastique, vêtements, tôle, troncs d'arbre …. même un sécateur ! notre employé communal trie régulièrement en attendant une solution pour le broyage.
Au démarrage du projet il y avait une entrée et une sortie et les deux ouvertures étaient fermées par des chaines épaisses solidement attachées à des poteaux métalliques.
La chaine de l'entrée a été arrachée et volée. La plateforme est donc en libre accès et les apports de déchets verts continuent.
Le Vice-président de CALITOM est venu se rendre compte sur place et nous a apporté de précieux conseils.
Ce début du mois de décembre, une entreprise a nettoyé et enlevé une bonne partie des végétaux. Parallèlement Mickaël a aussi entrepris du broyage avec le matériel communal.
Nous voulons garder ce dépôt uniquement pour les habitants de notre commune. L'équipe municipale réfléchit sérieusement à une solution à apporter à cette plateforme afin d'éviter tous ces désagréments. En attendant, il a été décidé d'y fermer l'accès à compter du 1er Janvier 2021.

Projet de la Passerelle

Lors de la dernière édition, nous vous avions fait part d'un projet de construction d'une passerelle piétonne sur la Commune de Saint-Groux. Ces travaux s'inscrivaient dans la continuité du circuit de randonnée pédestre qui rejoint La Prairie de Villorioux aux Iles des An-

guillards sur le chemin rural situé rive gauche au lieu-dit prairie des Levées de Villorioux et sur la parcelle cadastrée ZH n°26 localisée rive droite au lieu-dit prairie des levées et appartenant au Conservatoire Régional d'Espace Naturel, et permettent de franchir l'Etouyer un bras de la rive gauche de la Charente à 215 mètres de la confluence. L'étude administrative et financière a été réalisée en collaboration de différents partenaires (cabinet d'architecte, CREN, Etat, Région, Département, Trésor public) pendant l'année 2019 et début 2020.
Considérant que le marché public était trop onéreux, le Conseil Municipal avait décidé en janvier 2020 de suspendre les dossiers financiers et de retravailler sur une nouvelle étude de hauteur de la passerelle afin d'en diminuer le coût et d'avoir un projet plus approprié. Une nouvelle étude hydrolique a été réalisée en ce sens le 2 avril 2020. Celle-ci portait sur l'âme inférieure des 3 poutres de la passerelle sur lesquelles repose le platelage bois par rapport au terrain naturel. Elle serait abaissée à 1 mètre au lieu de 2.20 mètres à 2.50 mètres initialement. Après l'analyse de cette nouvelle étude, le nouveau Conseil Municipal en date du 22 septembre 2020 a définitivement délibéré à l'unanimité pour ne pas poursuite cet investissement. Le plan de financement de la commune ne peut supporter un tel investissement.

Les commémorations

Les cérémonies commémoratives de l'année se sont tenues dans le respect des consignes de sécurité. En comité restreint, un hommage sincère a été rendu à nos morts pour la France.

Nos enfants

Dans le cadre de l'accueil de loisirs, un des objectifs pédagogiques de la structure est la découverte de notre patrimoine avec une sensibilisation « Nature environnement ».
Aussi durant les vacances scolaires de la Toussaint, les enfants ont participé à plusieurs « Ateliers Nature » dont certains animés par la Fédération des Chasseurs de la Charente.
Il s'agissait de mener des observations et des expériences pour permettre aux enfants de découvrir notre biodiversité de manière ludique et active.
La thématique d'une des journées :
« Sur la trace de la faune sauvage : reconnaissance des traces et indices de présence de la faune sauvage locale »
Munis de jumelles, de loupes, d'empreintoscope, de boites à récolte, les petits explorateurs ont parcouru nos prairies, nos espaces boisés à la recherche du moindre indice.
Observer, regarder autour de soi, écouter… difficile aux départs pour ces enfants,

mais quand apparu les premiers indices, les premières petites bêtes, des « Wahou ! Chut !... » de joie et d'étonnement se firent entendre.

« Regardez ces petits chemins faits par le passage régulier des petits animaux, suivons –les ! … ils nous mènent tout droit vers la rivière ».
Après avoir vu une salamandre, des limaces,… d'un seul coup l'animatrice s'arrête, des empreintes, il y a des empreintes… Des empreintes de sanglier ! Super ! Il est tant de faire un moulage.
Les explorateurs d'un jour sont très concentrés et à l'écoute des explications de l'animatrice sur le sanglier mais également sur les autres animaux qui vivent près de chez nous. De petits jeux calmes sont aussi proposés, de la médiation animale, des jeux sensoriels, les enfants doivent au toucher reconnaitre à qui appartient ce pelage…
Une journée pleine de découverte pour tous ces enfants qui furent très surpris du nombre importants d'espèces qui nous entourent.
Quel dommage que le temps ne soit pas au rendez vous cette journée là car ils auraient pu observer beaucoup plus d'animaux.

Chers habitants, nous aussi, lors de nos balades, prenons le temps d'observer, d'écouter, d'admirer cette biodiversité qui fait une des richesses de notre beau petit village, c'est si beau !

Installation d'un maraicher

Bonjour à tous les habitants de la commune de Saint Groux. Après avoir été découvrir d'autres horizons, à travers mes différents cursus scolaires et professionnels, j'ai décidé de revenir aux sources dans la commune qui m'a vu grandir et ce pour une bonne raison : j'ai pour projet de créer une entreprise de maraîchage.

Grâce à l'expérience de vie acquise ses dernières années et à l'entreprise de mes parents, que je reprends partiellement, je souhaite mettre sur pied une production de fruits et légumes biologique, afin de pouvoir offrir une alimentation de qualité à mon entourage, mais également à tout le voisinage intéressé.

J'ai bien conscience des divergences sur les cultures biologiques, mais je le fais avant tout pour prendre soin de l'environnement et des consommateurs. L'accessibilité de mes produits représente également l'une de mes priorités, mais la création de ce genre d'activité est très coûteuse. C'est pour cette raison que je me permets de me mettre en avant avec cet article, car avant que je lance la production (qui commencera certainement début 2022) je souhaiterais recueillir les avis et besoins de toutes les personnes possiblement intéressées par mon offre.

Pour plus d'informations, vous pouvez me contacter par téléphone au 06 49 26 33 46 ou par mail : remy-16@hotmail.fr
Je vous remercie par avance et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'années.

Rémy BAUSSANT

Les Scouts

Cet été, entre le 8 et le 13 Août, nous avons eu le plaisir d'accueillir les Scouts et Guides de France de La Rochefoucauld sur notre commune. Initié par Rémy Baussant, chef scout dans l'association, ils ont campé pendant 6 jours dans la prairie de Saint Groux, où ils ont pu retrouver le plaisir de camper en pleine

nature. Le lieu de camp étant à proximité de la Charente, ils ont pu profiter pleinement du cadre magnifique que présente notre commune.
L'unité était composée de 24 jeunes (fille et garçon) de 14 à 17 ans, dont 10 d'entre eux étaient présents grâce à un jumelage avec un groupe d'Alsacien, le tout encadré par 3 chefs. Leurs journées étaient très animées avec diverses activités telles que : construction et course de radeau, grand jeu dans la prairie, veillée autour du feu, cuisine au feu de bois et bien d'autres encore.
Malgré un temps mitigé, ils sont repartis en tandem en direction de Saint-Claud, puis Montbron pour le reste de leur séjour. Ravis des quelques jours passés à Saint Groux, ils nous ont envoyé une carte de remerciements avec la photo ci-jointe.

PLUi Plan Local d'Urbanisme intercommunal
Le PLUI est un sujet essentiel qui va prendre une part importante dans l'avenir de notre commune. Il participera à l'harmonisation du développement, dans un cadre de vie et un environnement de qualité qu'il faudra préserver.
Les élus ont été sollicités pour la réalisation de la phase d'élaboration du zonage : valider, amender les fiches hameaux, vérifier le tracé des zones urbaines (des bourgs, des villages et des hameaux éligibles), mettre à jour le potentiel foncier (vacance, dents creuses, rétention foncière…) au sein des zones urbaines, recenser les friches urbaines, et identifier les zones potentielles de développement autour du bourg et du village.
Le Cabinet Cittanova, en charge de l'élaboration de notre PLUi, rencontrera les élus de Saint-Groux en janvier 2021. Ce sera l'occasion de faire le point sur nos récents retours sur les zones U (déjà urbanisées), et d'échanger sur nos souhaits concernant les zones AU (à urbaniser).
Parallèlement, l'exposition itinérante sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal ainsi que le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), document exprimant le projet politique de Coeur de Charente, est visible :
• en mairie d'Aunac-sur-Charente en janvier ;
• en mairie de Mansle en février ;
• au siège de la Communauté de communes à Tourriers en mars .

Fibre optique
La commune de Saint-Groux devrait avoir la fibre en avril 2022.

Repas des aînés
Vu le contexte et l'interdiction de rassemblement, vous avez compris que le repas des ainés a été annulé pour cette année. Le conseil municipal a réfléchi au moyen d'apporter un peu de joie et de douceur à tous les habitants. La distribution d'un ballotin de chocolats de qualité d'un artisan de la Rochefoucauld, accompagné d'une petite carte de vœux élaborée avec le concours de Lucie Dubourg et Denis Périssat, vous sont offerts par la commune.
Bonne dégustation !

Société de chasse
La société de chasse de SAINT GROUX profite de cette publication pour vous informer de son actualité.
Depuis la dernière parution du bulletin gratulphien que d'événements !
Au niveau de notre association on peut communiquer les éléments suivants :
Un grand changement a eu lieu car Jean Marc MELON, notre président depuis une douzaine d'années a souhaité un

renouveau. Éric GIRARD assure désormais la présidence.
Autre chamboulement lié à la Covid : nous n'avons pas pu vous convier à notre rassemblement sous le signe de la convivialité lors de notre traditionnel repas de chasse. Bientôt sûrement ou peut-être…
Notre calendrier de chasse se trouve modifié et lié au contexte sanitaire. Après un peu d'entretien sur les miradors, la campagne de chasse a pu débuter selon une certaine normalité pour ne pouvoir être pratiquée uniquement sous forme de battue masquée… et rouvrir (au moment où sont écrits ces mots) en « déconfinée conditionnelle ».
Notre équipe s'adapte et espère que bientôt chacun puisse aspirer à plus de légèreté. *Jean-Robert BAUSSANT*

L'invasion de cagouilles à Saint-Groux !

L'Office de tourisme, le PETR Pays Ruffecois, la Communauté de communes Cœur de Charente, Communauté de Communes Val de Charente et des communes labellisées Label "Villes et Villages Fleuris"dont Saint-Groux ont travaillé ensemble pour vous proposer des balades "Nature et Patrimoine".
Ces petites balades au cœur de 9 villages du Ruffécois vous permettront de découvrir le travail des collectivités pour l'amélioration du cadre de vie.

L'une d'entre elles est à Saint-Groux

Notre aire de jeux

Située rue de l'étouyer, du mobilier a été rajouté (bancs et poubelle) cette année. Plaisirs des enfants et repos des parents, cette aire de jeux est un lieu très apprécié de tous en raison de sa propreté.

Fermeture de la mairie

La mairie sera fermée
du 23 au 31 décembre 2020.
Madame le Maire reste joignable
au 06 13 66 89 19 si besoin

Communauté de Communes Cœur de Charente

Le jeudi 16 juillet 2020 a eu lieu l'installation du nouvel exécutif de votre communauté de communes Cœur de Charente. Christian Croizard a été élu à la présidence ; il succède ainsi à Jean-Pierre de Fallois. Les 70 conseillers communautaires, ont ensuite procédé à l'élection des vice-présidents :

- 1er vice-président, Laurent Danède, en charge de l'Urbanisme, Environnement et Finances
- 2ème vice-président, Franck Bonnet, en charge des Projets structurants et GEMAPI
- 3ème vice-président, Philippe Boireaud, en charge des Affaires sociales, Mobilités et Vie associative
- 4ème vice-président, Jean-Marc De Lustrac, en charge de la Santé et Sport
- 5ème vice-président, Renaud Combaud, en charge de l'Économie, Tourisme et Agriculture
- 6ème vice-président, Christine Soury, en charge de l'Enfance et Jeunesse
- 7ème vice-président, Nadia Caillaud, en charge des Équipements communautaires
- 8ème vice-président, Éric Bouchet, en charge de la Communication, Patrimoine et Culture
- 9ème vice-président, Didier Champaloux, en charge de l'Assainissement et de la Voirie.

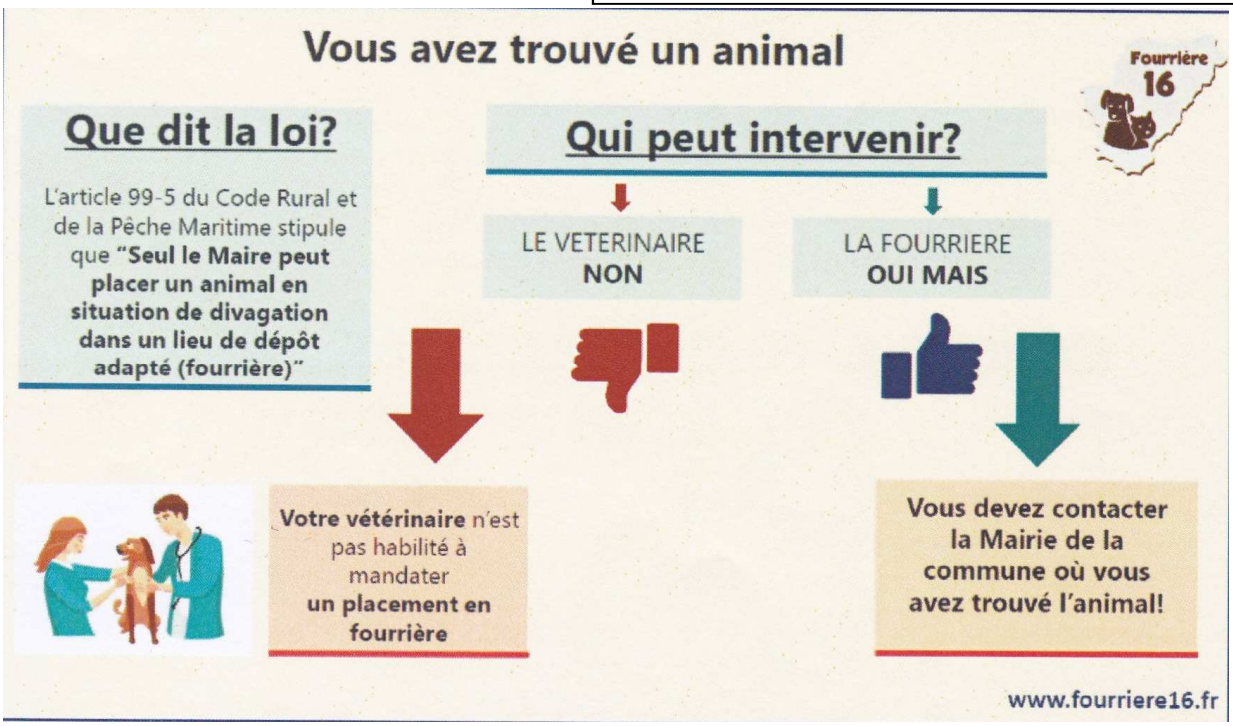

CALITOM

Calitom a négocié des tarifs préférentiels qui organisent un achat groupé de bacs individuels pour les administrés. Si vous êtes intéressés et pour plus de renseignements, veuillez vous adresser à la mairie.

Bac **NOIR**	Bac JAUNE
180 litres : 27 €	240 litres : 34 €
240 litres : 34 €	330 litres : 52 €
330 litres : 52 €	

calitom
service public des déchets
Saint-groux

CALENDRIER 2021 DES COLLECTES DES DÉCHETS - Sont inclus les reports dûs aux jours fériés

Vos jours de collecte sont		jeudi matin	1 semaine sur 2	

JANV. 21	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JANV. 22
V1 FÉRIÉ	L1 05	L1 09	J1	S1	M1	J1	D1	M1	V1	L1 FÉRIÉ 44	M1	S1
S2	M2	M2	V2	D2	M2	V2	L2 31	J2	S2	M2	J2	D2
D3	M3	M3	S3	L3 18	J3	S3	M3	V3	D3	M3	V3	L3 01
L4 01	J4	J4	D4	M4	V4	D4	M4	S4	L4 40	J4	S4	M4
M5	V5	V5	L5 FÉRIÉ 14	M5	S5	L5 27	J5	D5	M5	V5	D5	M5
M6	S6	S6	M6	J6	D6	M6	V6	L6 36	M6	S6	L6 49	J6
J7	D7	D7	M7	V7	L7 23	M7	S7	M7	J7	D7	M7	V7
V8	L8 06	L8 10	J8	S8	M8	J8	D8	M8	V8	L8 45	M8	S8
S9	M9	M9	V9	D9	M9	V9	L9 32	J9	S9	M9	J9	D9
D10	M10	M10	S10	L10 19	J10	S10	M10	V10	D10	M10	V10	L10 02
L11 02	J11	J11	D11	M11	V11	D11	M11	S11	L11 41	J11 FÉRIÉ	S11	M11
M12	V12	V12	L12 15	M12	S12	L12 28	J12	D12	M12	V12	D12	M12
M13	S13	S13	M13	J13 FÉRIÉ	D13	M13	V13	L13 37	M13	S13	L13 50	J13
J14	D14	D14	M14	V14	L14 24	M14 FÉRIÉ	S14	M14	J14	D14	M14	V14
V15	L15 07	L15 11	J15	S15	M15	J15	D15	M15	V15	L15 46	M15	S15
S16	M16	M16	V16	D16	M16	V16	L16 33	J16	S16	M16	J16	D16
D17	M17	M17	S17	L17 20	J17	S17	M17	V17	D17	M17	V17	L17 03
L18 03	J18	J18	D18	M18	V18	D18	M18	S18	L18 42	J18	S18	M18
M19	V19	V19	L19 16	M19	S19	L19 29	J19	D19	M19	V19	D19	M19
M20	S20	S20	M20	J20	D20	M20	V20	L20 38	M20	S20	L20 51	J20
J21	D21	D21	M21	V21	L21 25	M21	S21	M21	J21	D21	M21	V21
V22	L22 08	L22 12	J22	S22	M22	J22	D22	M22	V22	L22 47	M22	S22
S23	M23	M23	V23	D23	M23	V23	L23 34	J23	S23	M23	J23	D23
D24	M24	M24	S24	L24 FÉRIÉ 21	J24	S24	M24	V24	D24	M24	V24	L24 04
L25 04	J25	J25	D25	M25	V25	D25	M25	S25	L25 43	J25	S25	M25
M26	V26	V26	L26 17	M26	S26	L26 30	J26	D26	M26	V26	D26	M26
M27	S27	S27	M27	J27	D27	M27	V27	L27 39	M27	S27	L27 52	J27
J28	D28	D28	M28	V28	L28 26	M28	S28	M28	J28	D28	M28	V28
V29		L29 13	J29	S29	M29	J29	D29	M29	V29	L29 48	M29	S29
S30		M30	V30	D30	M30	V30	L30 35	J30	S30	M30	J30	D30
D31		M31		L31 22		S31	M31		D31		V31	L31 05

PETR

L'ambroisie, un enjeu de santé publique ! Nous sommes tous concernés, chacun peut agir !

Cette plante envahissante dont le pollen est à l'origine de troubles allergiques multiples et graves (conjonctivites, rhinites, urticaire, eczéma et asthme) est devenue un véritable enjeu de santé publique avec des conséquences sanitaires et économiques fortes. Elle est inscrite dans la loi depuis 2016 comme espèce nuisible à la santé humaine. Le territoire du Ruffécois est particulièrement touché par la présence de cette plante. Afin de lutter efficacement contre sa prolifération, le PETR du Pays Ruffécois en partenariat avec la FREDON et l'Agence Régionale de Santé mène des actions de sensibilisation, de prévention et de formation auprès des collectivités, du grand public et des scolaires.

Comment reconnaitre l'ambroisie ?

L'ambroisie à feuille d'armoise est une plante annuelle originaire d'Amérique du Nord. La graine germe en avril-mai, émet son pollen à partir d'août avec un pic pollinique en septembre, produit ses graines en automne et disparaît en hiver.

Sa feuille verte des deux côtés est profondément découpée ; elle n'émet aucune odeur lorsqu'on la froisse. Sa tige est plutôt rougeâtre, ronde et velue.

Attention, une confusion est possible avec l'armoise commune dont la face inférieure de la feuille est gris argentée et qui dégage une odeur forte quand on la froisse.

Levée Avril à mai

Croissance Juin à août

Floraison Août à octobre

Où peut-on la trouver, comment se déplace-t-elle ?

Cette plante très prolifique préfère les espaces nus. On peut la trouver dans son jardin, sur les espaces publics (bords de route, chemins de campagne), dans les champs.

Les vecteurs essentiels de dispersion sont les pneus des véhicules, les eaux de ruissellement, les graines pour oiseaux, le déplacement de terre et de remblais infestés.

Nous sommes tous concernés, agissons ensemble !

Si vous découvrez de l'ambroisie, vous devez signaler sa présence :

- **Par smartphone, en téléchargeant l'application « signalement ambroisie »**
- **Par Internet à l'adresse http://www.signalement-ambroisie.fr/**
- **En informant votre mairie**

Pour empêcher l'apparition et le développement de la plante :

- **Évitez les sols nus**
- **Arrachez-la lorsqu'elle est peu présente : la meilleure période étant d'avril à mi-juillet**

L'ambroisie est une plante envahissante et dangereuse pour la santé. Détruisez-la !

Plus d'info sur « l'Observatoire de l'ambroisie » : lien http://www.ambroisie.info

Comment on fait cuire une femme ?

Les hommes n'épargnent aucune recherche pour se procurer, aussi beau que possible, l'ingrédient principal, que réclame ce superbe plat. Généralement, après la première bouchée, ils mettent les précautions grâce auxquelles le plat demeurerait continuellement sucré ; et si par aventure, il tourne et devient amer, ils calomnièrent l'ingrédient primitif, tandis qu'ils sont tous coupables. Pour faire de la femme une douce compagne et pour la conserver telle, il faut agir de la manière que voici :
Obtenir une quantité suffisante de cette eau pure, que l'on appelle affection et faites y mariner la femme doucement
Si l'eau pendant cette opération devenait agitée, un peu de baume de flatterie lui rendrait bientôt son calme habituel.
Le feu sur lequel cuit le plat doit être d'un amour vrai : il faut activer avec quelques soupirs, la flamme qui ne doit jamais être trop brûlante, ni s'éteindre.
Quelque plantes, toujours vertes, telles que le travail, la sobriété, et la courtoisie sont indispensables.
Une quantité modérée d'esprit, de caresses et d'huile de baisers, ajouté fréquemment, donne une saveur à l'ensemble.
Garnissez le tout d'épices et de fleurs de bonté, et vous pourrez apprécier pleinement les délices d'un plat, qui l'emporte sur tous les autres : un plat exquis et délectable qui s'appelle « une bonne femme »

Histoire rapportée par Marie Chauvaud

MAIRIE DE SAINT-GROUX
Bulletin rédigé par l'ensemble des conseillers et des membres d'associations communales.
Remerciement à tous
Imprimé par la société Charente Bureautique Service à Fléac (16)